



Communiqué aux organisations nîmoises

Dans l'édition nîmoise du *Midi Libre* datée du 9 mars 2023, notre organisation syndicale a été explicitement mise en cause dans un article intitulé « Nîmes : une "grève féministe" chaotique ». Nous avons sollicité la publication d'un droit de réponse dans ce journal afin de donner notre version des faits et de rectifier plusieurs erreurs factuelles.

Nous avons pris le parti d'accompagner cette demande de droit de réponse du présent communiqué plus détaillé, adressé aux organisations nîmoises afin de préciser un certain nombre de points.

- **La CNT (Confédération Nationale du Travail) est présentée comme une organisation anarchiste** dans le *Midi Libre*, ce qui ne correspond pas à la réalité. La CNT30 est un syndicat professionnel doté d'un bureau dûment déposé en mairie, il dispose d'un local syndical prêté par la mairie de Nîmes, il compte des sections dans plusieurs établissements ainsi que des représentant-es et des élu-es du personnel qui défendent au quotidien les droits de leurs collègues. La CNT revendique l'héritage historique du syndicalisme révolutionnaire, courant important du syndicalisme français puisqu'il a joué un rôle majeur dans la création de la CGT en 1895 et a contribué à la rédaction de la Charte d'Amiens en 1906, ce texte fondateur dont se revendiquent nombre de grandes centrales syndicales actuelles sans toujours l'appliquer. La CNT participe pleinement au conflit actuel pour la défense des retraites, par des actions et des journées de grève. Elle n'a de leçon de syndicalisme à recevoir de personne. Elle n'est en aucun cas une organisation politique.
- **Il est dit dans l'article du *Midi Libre* que des membres de la CNT ont tenté de s'imposer en tête de cortège** : cette affirmation relève d'une allégation mensongère relayée par le journal, sans recueillir notre version. Elle met en cause l'honneur des militantes et des militants présents sur place, respectueux des usages et de la diversité syndicale. Les personnes en question se trouvaient sur le côté du cortège, attendant son départ : **elles n'ont à aucun moment tenté de s'imposer en tête de cortège**. Une militante de la CNT se trouvait au sein du groupe de femmes qui devaient prendre la tête de la manifestation en ce 8 mars, *Journée internationale de lutte pour les droits des femmes*. Notre camarade a été violemment prise à partie : il lui a même été dit « **soit tu baisses ton drapeau, soit tu retournes dans ta cuisine** » comme le relate l'article du *Poing*¹. Le motif de son rejet est qu'elle portait un drapeau aux couleurs de la CNT et qu'elle n'avait rien à faire là vu qu'elle représentait un syndicat. Fort à propos, elle s'est étonnée que ses interlocuteurs considèrent enfin la CNT comme un syndicat vu que notre organisation n'a jamais été invitée localement aux réunions intersyndicales de l'actuelle mobilisation contre la réforme des retraites qui se veut unitaire. Il est terriblement paradoxal de reprocher à la CNT de ne pas être intégrée à l'intersyndicale quand on organise son rejet à l'échelle locale depuis de nombreuses années. De nombreux autres syndicats départementaux de la CNT participent pleinement à des intersyndicales larges et unitaires sans que cela ne pose de problème à personne (cf. exemples ci-dessous). Il y a sans doute une spécificité gardoise qui mériterait d'être décryptée.

¹ - <https://lepoing.net/8-mars-a-nimes-soit-tu-baisses-ton-drapeau-soit-tu-retournes-dans-ta-cuisine/>

Par ailleurs, d'autres propos et comportements sexistes, discriminatoires ou LGBTphobes ont été à déplorer lors de cette même journée. Nous les dénonçons avec la plus grande fermeté et apportons tout notre soutien aux personnes qui en ont été victimes. Nous invitons les organisations gardoises à faire de même sans ambiguïté et nous les invitons à mettre en place en interne les actions ou les formations nécessaires pour que de tels actes ne se reproduisent plus.

- Il est dit enfin dans le *Midi Libre* que les membres de la CNT « ont été exclus *manu militari* [du cortège] par le service d'ordre de la CGT ». Il s'agit d'une présentation erronée des faits : ce sont quelques membres du service d'ordre de l'intersyndicale qui, s'écartant de leur mandat de protection, sont venus agresser verbalement et physiquement plusieurs membres de la CNT qui se trouvaient à l'extérieur du cortège. Ils ont sans doute estimé qu'éjecter physiquement une militante du carré de tête féminin serait un peu déplacé pour un 8 mars. L'ensemble des membres de la CNT qui étaient présent-es ont toutefois pu participer à la manifestation jusqu'à son terme, devant la Préfecture de Nîmes. Nous avons salué la participation de nombreuses jeunes femmes venues revendiquer leurs droits et nous les avons soutenues en leur tendant notre micro pour qu'elles puissent s'exprimer librement dans l'espace public. Nous considérons que leur présence était la bienvenue et qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter du fait qu'elles seraient « incontrôlables car sans leader ». Véhiculer l'image de femmes hystériques, inorganisées, incapables de se contrôler, relève d'un stéréotype sexiste qui a la vie dure mais que nous ne cesserons de condamner jusqu'à ce qu'il ne soit plus qu'un mauvais souvenir. À l'heure où certaines grandes centrales syndicales s'accrochent à un fonctionnement pyramidal désuet tout en déplorant la faible syndicalisation des jeunes, les événements du 8 mars à Nîmes nous semblent dommageables pour l'ensemble du mouvement syndical et, au-delà, pour la défense des droits des femmes.

Nîmes, le 10 mars 2023



Ensemble, le 7 mars, mettons la France à l'arrêt !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.es qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.es à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions. Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90 % des salarié.es font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. **Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...**

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Nous avons également interpellé les parlementaires de notre département pour qu'ils votent contre cette réforme.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Mardi 7 mars 2023, 2 manifestations sont prévues dans la Loire :

St-Etienne : 10h30 du Rond-Point du cours Fauriel jusqu'à l'Hôtel de Ville

Roanne : 10h00 devant le Centre Universitaire jusqu'à l'Hôtel de ville



L'intersyndicale est prête à monter d'un cran

Dans la Santé, le Social et le Médico-Social du Rhône :

Le 7 mars, mettons les établissements et services à l'arrêt !

Depuis le 19 janvier dernier, par millions, les salarié.es ont exprimé leur volonté de mettre en échec la réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a dépassé un million de signatures.

Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque, plus de 70% de français et 94% des travailleurs et travailleuses se disent opposés au projet de réforme. Dernièrement, les sondages indiquent que 60% de la population est pour le blocage du pays à partir du 7 mars.

Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage social. Toutes les organisations syndicales sont unies et déterminées à obtenir le retrait de cette réforme injuste, injustifiée et rejetée par tous !

Malgré les mobilisations historiques, force est de constater que seules les manifestations ne suffiront pas. Le gouvernement, Macron, Borne restent sourds.

C'est pourquoi l'intersyndicale nationale appelle à durcir le mouvement et à mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain. L'intersyndicale de la Santé, du Social et du Médico-Social du Rhône appelle à des grèves massives et généralisées.

Elle invite les personnels à se réunir afin de discuter de la manière dont on peut réussir à faire fléchir ce gouvernement. Discutons-en dans les services, discutons-en dans les Assemblées Générales ! Organisons-nous pour bloquer et désorganiser les établissements et services, et impulser une grève reconductible ! Le gouvernement doit retirer son projet de loi.

L'intersyndicale de la Santé, du Social et du Médico-Social du Rhône appelle les personnels à se mobiliser le 8 mars, Journée internationale de luttés pour les droits des femmes, pour dénoncer l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.

L'intersyndicale appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population sur ce projet injuste et brutal.

C'est pourquoi, nous serons tous :

MARDI 7 MARS à 11H00 MANIFESTATION départ Manufacture des tabacs, métro D sans souci

**MERCREDI 8 MARS 11H00 RASSEMBLEMENT DEVANT LE MEDEF
60 avenue Jean Mermoz, arrêt T6 Mermoz Californie.**

Des préavis de grève ont été déposés. Des débrayages sont possibles



Dans la Loire, dans le Rhône, en Savoie... La CNT dans les intersyndicales, c'est possible !